

DOSSIER DE PRESSE – 18 novembre 2010

Inauguration de la première phase de travaux effectuée sur la Tour Vauban  
à Camaret-sur-Mer (Finistère)

Site inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco



© Inventaire Général

RESTAURATION EFFECTUEE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE  
PARTENARIAT

ENTRE LA VILLE DE CAMARET-SUR-MER

ET LA FONDATION DU PATRIMOINE

Avec le soutien de  
**FONDATION  
TOTAL**

## DOSSIER DE PRESSE

### PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Grâce au mécénat de la Fondation Total, la Fondation du Patrimoine a apporté un soutien de 300 000 euros (soit 27% du coût de l'opération) à la restauration de la Tour Vauban de Camaret-sur-Mer (Finistère).

Ce soutien a concerné la restauration de l'escarpe et de la contrescarpe de l'édifice, première phase de travaux effectuée dans le cadre d'une restauration d'ensemble échelonnée sur plusieurs années.

**L'inauguration des travaux de restauration de l'escarpe et de la contrescarpe est prévue le jeudi 18 novembre 2010, à 11 heures, sur le site, en présence des représentants de la Fondation du Patrimoine, de Total et des autorités locales**

## DOSSIER DE PRESSE

### SOMMAIRE

- **Restauration de la Tour Vauban à Camaret-sur-Mer**

---

Historique de la Tour Vauban	p 4
Nature du projet de valorisation	p 5
Vauban et son oeuvre	p 6
Plan de financement prévisionnel et calendrier des travaux	p 7

- **Présentation des structures**

---

Le partenariat entre la Fondation Total et la Fondation du Patrimoine 2006-2011	p 8
La Fondation Total	p 9- 10
La Fondation du Patrimoine	p 11 - 12
La Fondation du Patrimoine en Bretagne	p 13

### Contacts Presse

**Fondation du Patrimoine**  
Katherine El Okbi  
06 87 53 57 40  
[katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com](mailto:katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com)

**Fondation Total**  
Elisabeth de Réals  
01 47 44 51 55  
[elisabeth.de-reals@total.com](mailto:elisabeth.de-reals@total.com)

## DOSSIER DE PRESSE

### HISTORIQUE DE LA TOUR VAUBAN



La Tour Vauban après restauration © Région Bretagne

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, la Bretagne possède de grands ports de commerce et de guerre (Saint-Malo, Morlaix, Brest, Port-Louis et Lorient). Vauban (1633-1707) est chargé d'établir les plans de défense de ces ports.

Dès 1683, il réfléchit à la défense de Brest et met en place un système de tirs croisés grâce à des forts et des batteries construits de chaque côté du goulet de Brest.

L'anse de Camaret est un lieu très convoité comme en témoignent de nombreuses tentatives de débarquement par les Anglais ou les Hollandais.

En 1685, Vauban souligne la nécessité de protéger le site de Camaret par une batterie basse - emplacement où sont situées les pièces d'artillerie - et une tour. Cette dernière est un très bel exemple de fort côtier édifié par Vauban.

**La Tour est construite entre 1693 et 1696 par l'ingénieur Traverse d'après les plans tracés par Vauban en 1689.** Elle se situe sur une levée naturelle de sable et de galets à l'extrémité du Sillon de Camaret.

De forme polygonale et dotée d'une batterie basse à onze embrasures, la Tour de Camaret dispose de deux corps de garde dont l'un a été remplacé par un four à boulets à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle se compose de quatre niveaux desservis par un escalier à vis en granit. Le sous-sol voûté servait de magasin à vivres et à poudre, le rez-de-chaussée de corps de garde et les premier et deuxième étages de logements pour la garnison.

Pour assurer son étanchéité, la Tour Vauban fut recouverte d'un enduit rouge à base de brique pilée, une caractéristique architecturale qui renforce son élégance.

**Le 18 juin 1694, une flotte anglo-hollandaise jette l'ancre devant Camaret. Grâce aux tirs croisés des batteries et à un fort brouillard, le système défensif encore inachevé de Vauban résiste.** Des traces de ces impacts de boulets sont encore visibles aujourd'hui sur l'une des pierres du chaînage d'angle de la tour.

**Pour honorer cette action, Louis XIV donne à la ville de Camaret le titre de « Gardienne du littoral de l'Armorique » et fait frapper une médaille.**

Jusque sous le second Empire, la tour Vauban conserva une fonction militaire, puis fut désaffectée. Elle fut acquise par la municipalité de Camaret en 1904. Durant la première guerre mondiale, elle servit de réservoir d'eau potable, et une base d'aviation maritime fut installée sur le Sillon.

Jusqu'en mai 1993, la Tour fut gérée par le Musée de la Marine. Depuis 1993, elle est confiée à des associations qui assurent l'accueil du public et y organisent des expositions de juin à septembre.

## DOSSIER DE PRESSE

### NATURE DU PROJET DE VALORISATION

Emblème de Camaret-sur-Mer, la Tour Vauban figure sur les armoiries de la ville. Ce monument remarquable participe au développement touristique de la région.

En 2007, la municipalité a déjà procédé, avec le soutien de l'Etat et des collectivités territoriales, à la restauration de l'enduit extérieur, selon les méthodes traditionnelles du XVIIème siècle.

**La convention de partenariat signée entre la Ville de Camaret-sur-Mer, la Fondation du Patrimoine et la Fondation Total a permis d'assurer le financement de la majeure partie des travaux concernant la restauration des murs d'escarpe et de contrescarpe de l'édifice, première phase de travaux effectués dans le cadre d'une restauration d'ensemble échelonnée sur plusieurs années, et décidée après la réfection de l'enduit extérieur intervenue en 2007.**



La Tour Vauban © Inventaire Général

## DOSSIER DE PRESSE

### NATURE DES TRAVAUX ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

L'opération de restauration a été prévue en trois phases et représente un montant global de travaux de 1 103 680 €.

1<sup>ère</sup> phase : restauration du mur d'escarpe et de contrescarpe

2<sup>ème</sup> phase : restauration du pont-levis, du corps de garde, du four à boulets et de la cour intérieure

3<sup>ème</sup> phase : restauration intérieure de la tour

**La subvention allouée par la Fondation du Patrimoine concerne la première phase de travaux, aujourd'hui achevée, qui s'est élevée à 376 254 €.**

- Plan de financement global:

Coût global de l'opération (trois phases de travaux):	1 103 680 € HT
Etat (DRAC) : (8,9%)	99 331 €
Conseil Régional : (30%)	331 204 €
Conseil Général : (22,8%)	251 739 €
Autofinancement de la ville de Camaret : (11%)	121 406 €
<b>Fondation du Patrimoine : (27,2%) grâce au mécénat de Total</b>	<b>300 000 €</b>

- Calendrier de l'opération:

Les travaux doivent être échelonnés sur cinq exercices.

Les travaux concernant la première phase ont été commencés au 1<sup>er</sup> semestre 2008 et se sont achevés en juin 2010.

- Maitre d'œuvre :

Marie-Suzanne de Ponthaud Architecte en chef des monuments historiques  
59 rue de l'ancienne mairie 92 100 Boulogne-Billancourt  
0148256071

## DOSSIER DE PRESSE

### VAUBAN ET SON OEUVRE



Sébastien le Prestre de Vauban est né en 1633, près d'Avallon, et devint à 22 ans l'ingénieur militaire du roi Louis XIV, qu'il servit pendant 53 années. A l'âge de 44 ans, il fut nommé « Commissaire des fortifications de Royaume », charge qu'il exerça jusqu'à sa mort survenue le 30 mars 1707 à l'âge de 74 ans. Vauban a construit ou modifié plus de 170 ouvrages en France et dans des pays voisins (Italie, Espagne, Pays- Bas, Belgique et Luxembourg).

Architecte et ingénieur, homme passionné et infatigable, Vauban sillonna la France, effectuant durant sa vie près de 180 000 kilomètres pour observer et analyser les territoires. Il s'intéressa autant aux hommes qu'à leur protection et consigna méthodiquement ses observations dans des cahiers, écrivant des Mémoires sur des sujets aussi divers que l'urbanisme, l'économie, la fiscalité, la religion, les sciences ou la géopolitique...

La particularité des travaux conduits par Vauban réside dans leur efficacité défensive mais également dans leur esthétique. Il était soucieux d'offrir aux regards ennemis un bâti ouvragé et décoré témoignant de la puissance du Roi Soleil.

Aujourd'hui, la France est l'un des rares pays offrant un ensemble parfaitement restauré et entretenu de forts, de villes fortifiées et de citadelles.

**À l'occasion du tricentenaire de la mort de Vauban intervenue en 2007**, une dizaine de municipalités se sont réunies pour créer une association regroupant les plus belles citadelles de Vauban, dans le but de permettre à l'ensemble de ces sites d'obtenir une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Parmi les 150 sites construits en France par l'illustre architecte, la Tour Vauban a alors été sélectionnée, avec 13 autres sites, par un expert français des fortifications, pour présenter « L'œuvre de Vauban » au patrimoine mondial de l'UNESCO.

De cette sélection, 12 sites ont été retenus, lesquels ont fait l'objet d'une publication au cours de l'été 2008 : Arras, Saint-Vaast-la-Hougue, Longwy, Camaret-sur-Mer, Neuf-Brisach, Besançon, Saint-Martin-de-Ré, Blaye/Cussac-Fort-Médoc, Briançon, Mont-Dauphin, Mont-Louis, Villefranche-de-Conflent.

#### **Le patrimoine mondial**

*« L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cela fait l'objet d'un traité international intitulé **Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel**, adopté par l'UNESCO en 1972. »* (Extrait du site de l'UNESCO : <http://whc.unesco.org/fr/apropos/>)

DOSSIER DE PRESSE

LE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION TOTAL  
ET LA FONDATION DU PATRIMOINE  
2006-2011

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, 50 projets avaient déjà bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé, fin 2008, de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à **la participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale.**

A ce jour, ce sont plus de 80 projets qui sont concernés par ce partenariat dans 17 régions (aux régions citées précédemment se sont ajoutés le Centre, le Limousin et la Picardie).

Découvrez l'ensemble des projets soutenus sur : [www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com](http://www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com)

## DOSSIER DE PRESSE

### LA FONDATION TOTAL

De par sa dimension internationale et compte tenu des multiples enjeux que représentent ses projets, Total dépasse ses activités industrielles et prend en compte les facteurs environnementaux et sociétaux des communautés qui vivent auprès de ses installations dans les territoires qui l'accueillent. Au-delà des nombreuses actions engagées à cet effet sur le terrain par ses filiales, le Groupe conduit, au travers de sa Fondation d'entreprise, une politique active de mécénat.

La Fondation d'entreprise Total, créée en 1992 au lendemain du Sommet de la Terre de Rio, s'est consacrée pendant seize ans à l'environnement, et plus particulièrement à la biodiversité marine.

En 2008, son engagement s'est élargi aux deux autres domaines du mécénat de Total, la solidarité et la culture, jusqu'alors conduits par d'autres de ses entités.

**La Fondation Total couvre ainsi aujourd'hui trois champs d'activité : solidarité et santé, culture et patrimoine, environnement et biodiversité.**

- En matière de **solidarité**, les actions de la Fondation s'articulent autour de deux axes : la santé à l'international et la solidarité en France. En partenariat avec l'Institut Pasteur depuis 2005, la Fondation soutient des programmes de recherche biomédicale et de formation portant sur la lutte contre les grandes pandémies dans les pays en développement.  
En France, elle apporte son appui à des actions de lutte contre l'exclusion sociale et plus particulièrement l'éviction scolaire. Dans ce cadre, la Fondation Total s'est engagée aux côtés du Haut Commissariat à la jeunesse et aux solidarités actives dans le développement de projets de terrain financés par le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse.
- En matière de **culture**, la Fondation Total contribue au dialogue des cultures et au rayonnement de la culture française. Elle accompagne les grandes institutions (Musée du Louvre, Musée du Quai Branly, IMA) en soutenant régulièrement des expositions.  
Par ailleurs partenaire de la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total soutient la restauration du patrimoine industriel et artisanal et la réhabilitation d'édifices anciens situés dans les régions d'implantation du Groupe en France. Ce programme s'enrichit d'une dimension sociale : encourager la formation et l'insertion professionnelle de jeunes en situation d'exclusion au travers de chantiers de restauration.

## DOSSIER DE PRESSE

- En matière d'**environnement**, la Fondation Total apporte son soutien aux recherches visant à une meilleure connaissance des espèces et des écosystèmes marins et côtiers, mais aussi des enjeux liés à leur préservation. Elle participe également à la réhabilitation d'écosystèmes fragiles et contribue à la préservation des espèces menacées qui y vivent. Enfin, elle se consacre à la diffusion des connaissances par des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

**Dans tous ses champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats à long terme. Il s'agit, au-delà du soutien financier, de croiser les expertises et de les renforcer pour enrichir l'intelligence collective.**

La Fondation Total associe aussi les collaborateurs du Groupe à son action et à son rayonnement, notamment en soutenant leurs engagements dans les domaines de la solidarité, de la santé, de l'éducation ou de l'environnement. Depuis 2006, elle a soutenu ainsi 221 projets émanant de plus de 160 associations.

Pour plus d'informations : [www.fondation.total.com](http://www.fondation.total.com)

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leur savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles et trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.  
[www.total.com](http://www.total.com)

## DOSSIER DE PRESSE

### LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins....)

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous. La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

#### Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexho Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

#### Des missions multiples

- **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.
- **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.



## DOSSIER DE PRESSE

➤ **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.** Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

**Ses moyens d'action**

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 8900 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 2600 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

**Depuis 2000,**

- ➔ plus de 12 000 projets soutenus
- ➔ 800 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit en moyenne 2300 emplois créés ou maintenus par an dans le bâtiment\*

\* Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.

Pour plus d'informations : <http://www.fondation-patrimoine.com>

## LA FONDATION DU PATRIMOINE EN BRETAGNE

La Délégation Bretagne de la Fondation du Patrimoine a été officiellement créée en 2000. Depuis 2006, la Délégation Régionale s'est fortement développée et apporte aujourd'hui un réel soutien aussi bien technique que financier aux projets publics et privés de sauvegarde et de valorisation du patrimoine bâti breton. Le siège régional se situe aujourd'hui dans les locaux de la Fédération Régionale du Bâtiment à Rennes.

### *L'équipe*

A l'instar de l'organisation nationale, la Délégation Régionale Bretagne de la Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de bénévoles.

Un maillage territorial d'environ 40 délégués départementaux et de pays permet non seulement de limiter les dépenses de fonctionnement pour consacrer le maximum des moyens financiers de la délégation régionale au patrimoine breton, mais favorise surtout notre présence locale au plus près des porteurs de projets publics et privés.

Monsieur Jean-François LE BESQUE, Délégué Régional de la Fondation du Patrimoine en Bretagne, coordonne l'action des délégués départementaux (Monsieur de Kerever et Monsieur Gouavec pour le Finistère), assisté par deux chargés de mission Roman GIRARD (Ille-et-Vilaine et Morbihan) et Vanessa COLAS (Côtes d'Armor et Finistère).